

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2019545	Date d'inspection Le 02 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques 3		Numéro de téléphone (506) 955-1981	
Adresse 2114 route 515 Sainte-Marie-de-Kent NB E4S 2E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Enquêteur/Enquêtrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(3) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familial est pourvue : a) d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant pour chaque enfant âgé de moins de quinze mois conformément au Règlement sur les lits d'enfant, berceaux et moïses et au Règlement sur les parcs pour enfants pris en vertu de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation (Canada).	36(3)(a)	08 avr. 2022	27 mai 2022
Commentaires : L'exploitante a été en mesure de faire la réparation des rebords des couchettes avec l'approbation de la Santé publique. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
L'exploitante a envoyé des photos par courriel qui démontre que les rebords de couchettes sont réparés et sécuritaires. Une visite sur les lieux n'est pas nécessaire.			

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 juin 2022

Date

original signé par
Denise Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 juin 2022

Date